

**Symposium long**  
**REPUBLIQUES, VILLAGES ET COMMUNAUTES D'ENFANTS, UN**  
**IDEAL CONCERTÉ DE L'APRES SECONDE GUERRE MONDIALE**

*Mathias Gardet*

*Université de Paris 8*

**Présentation du symposium**

Du 5 au 10 juillet 1948, l'Unesco convoque l'ensemble des directeurs de communautés d'enfants à une conférence internationale au village Pestalozzi de Trogen-Heiden (fondé par Walter Robert Corti en 1946 dans le canton d'Appenzell, Ausserhoden, Suisse). 14 délégués appartenant à 6 pays différents, 11 experts, originaires également de six pays, 4 participants à titre divers et douze observateurs répondent à l'appel. Après échange sur les différentes expériences menées pour la plupart d'entre elles durant le conflit mondial et en faveur des enfants sans foyer, une définition est retenue pour qualifier la nation de communautés d'enfants : « les organisations éducatives ou rééducatives à caractère permanent, fondé sur la participation active des enfants ou adolescents à la vie de la communauté, dans le cadre des méthodes d'éducation et d'instruction modernes – et dans lesquelles la vie de famille se combine de diverses façons aux modalités de la vie de collectivité ».

Le 10 juillet, en clôture du colloque, une Fédération internationale des communautés d'enfants (FICE) est fondée, censée promouvoir et réaliser cette idée, en assurant notamment les contacts internationaux entre éducateurs ainsi qu'entre les enfants. Si les références sont nombreuses à des initiatives plus anciennes comme celle de *Boys Town* dans le Michigan ou de *Georges Junior Republic* (« *Freeville* ») en Pennsylvanie, ou encore celles de *Summerhill* de A. Neil, de L'école La Ruche de l'anarchiste Sébastien Faure, ou encore celles du *Little Commonwealth* de Homer Lane ou de l'œuvre de Janusz Korczak et des autres ténors de l'éducation nouvelle, pour la première fois il y a tentative de confédération ou tout du moins de plateforme d'échange concertée.

Cette rencontre de 1948 permet ainsi d'interroger ce qui fait apparemment consensus autour de la notion de participation de l'enfant à la vie d'une collectivité mais aussi les différences dans les conceptions et les réalisations. En interpellant à plusieurs voix, sous forme de symposium long, les expériences menées concomitamment dans plusieurs pays, nous souhaitons analyser les ambiguïtés de cet apprentissage à la citoyenneté et à l'utopie de l'entente internationale qui se fait par mimétisme ou délégation de responsabilité et est réalisé paradoxalement en monde clos, coupé des contingences extérieures.

Il s'agira d'examiner si ces communautés sont parvenues à dépasser la tension (voire la contradiction) entre l'idéologie universaliste des promoteurs de l'après-guerre et la réalité concrète de celles-ci. Ces communautés se présentent, en effet, moins comme des prototypes d'une forme éducative à vocation universelle, que comme des isolats micro-sociaux, nés de circonstances et de contextes nationaux qui les conditionnent.

Les communautés d'enfants constituent, à ce jour, un « point aveugle » aussi bien de l'histoire de l'éducation que de la réflexion éducative en termes d'autonomie de l'enfant ou d'autorité des éducateurs. L'histoire de l'éducation a, en effet, négligé jusqu'à présent ces expériences éducatives pour deux raisons. Premièrement, celles-ci ont eu lieu en marge de l'institution scolaire et des systèmes d'enseignement officiels, objets privilégiés des historiens de l'éducation. Deuxièmement, elles interviennent, pour la plupart d'entre elles, dans le prolongement immédiat de conflits internationaux, dans des périodes de grande confusion sociale et institutionnelle que les historiens de l'éducation ont souvent évité d'étudier leur préférant les périodes plus quêtes où règne la paix internationale, sinon civile. La découverte relativement récente de l'intérêt de l'Education nouvelle

par les historiens de l'éducation doit mener à celle des communautés et républiques d'enfants qui leur sont historiquement liées.

Les nombreux travaux -relevant généralement de la philosophie ou de la sociologie de l'éducation- concernant ces « questions vives » que sont l'autonomie et l'autorité dans le domaine éducatif, ont eu, jusqu'à présent, le défaut de négliger les expériences historiques au cours desquelles une nouvelle conception de l'autonomie et un nouveau rapport à l'autorité ont été mis à l'essai. La mise au jour des communautés d'enfants, dans leur réalité historique concrète, devrait être un apport significatif à la réflexion sur l'autonomie et l'autorité. Celle-ci pourrait ainsi descendre du « ciel des idées » et intégrer, dans sa critique, des éléments de réalité du passé dont la confrontation avec des manifestations actuelles similaires (établissements autogérés, institution du conseil en pédagogie institutionnelle) pourrait se révéler instructive.

**Mots-clés :** Idées éducatives, self government, Éducation nouvelle, communautés d'enfants, utopie